

## **La Suisse fait fausse route: une Déclaration internationale sur le droit des paysannes et paysans est indispensable**

**Des organisations paysannes, des représentants syndicaux et des ONG de toute la Suisse protestent contre l'attitude de la Suisse au sein du Conseil de droits de l'Homme de l'ONU au sujet d'une déclaration sur les droits des paysan-ne-s. Elles appellent à des prises de position publiques pour la protection des droits des paysan-ne-s. Des parlements cantonaux envoient des résolutions au Conseil fédéral.**

La Suisse est le seul pays qui a refusé publiquement, au mois de mars dernier, un nouvel instrument juridique international pour la protection des droits des paysan-ne-s au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Cet instrument vise à mieux protéger les paysans et les autres personnes travaillant dans des zones rurales sur des questions telles que le droit à la terre et à l'eau, le droit à des revenus dignes et à des salaires équitables ou la reconnaissance des droits des paysans sur les semences.

Des protestations contre la position suisse se font entendre dans tout le pays. 40 Conseillers nationaux ont signé une motion du Conseiller national Carlo Sommaruga à ce sujet. Dans une interpellation, la Conseillère nationale Francine John Calame met en question la compatibilité du "non" suisse avec celui de sa politique de développement humanitaire. Les Parlements des cantons de Genève et de Fribourg ont voté à l'unanimité des résolutions qui demandent au Conseil fédéral de revoir sa position. Des résolutions semblables sont en préparation dans plusieurs cantons romands et alémaniques et seront traitées d'ici à mi-juin.

De mi-juin à début juillet (la décision finale a lieu début juillet) aura lieu à Genève l'assemblée plénière décisive du Conseil des droits de l'Homme au sujet de la Déclaration sur les droits des paysan-ne-s. Il est donc capital d'intervenir à différents niveaux jusqu'à cette date.

**Des organisations paysannes, des représentants syndicaux et des ONG de toute la Suisse font appel:**

- **au Conseil fédéral et aux responsables de la prise de position suisse dans le Conseil des droits de l'homme de l'ONU:** d'user de toute leur influence pour que la Déclaration internationale des droits des paysan-ne-s soit adoptée.
- **aux représentant-e-s politiques:** d'intervenir en faveur d'une déclaration internationale des droits des paysans dans leur parlement communal, cantonal ou fédéral.
- **à toutes et à tous:** d'écrire des lettres à la Présidente de la Confédération, Mme Eveline Widmer-Schlumpf en s'engageant personnellement pour une déclaration sur les droits des paysans

L'appel ainsi qu'une lettre modèle à la présidente de la Confédération Eveline Widmer-Schlumpf peuvent être téléchargées sur les sites des organisations signataires.

**Cet appel est lancé par les organisations suivantes:** le syndicat paysan Uniterre ([www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)), la Coopérative Longo maï (sur le site du Forum Civique Européen: [www.forumcivique.org](http://www.forumcivique.org)), Swissaid ([www.swissaid.ch](http://www.swissaid.ch)), Pain pour le prochain ([www.bfa-ppp.ch](http://www.bfa-ppp.ch)), Action de Carême ([www.fastenopfer.ch](http://www.fastenopfer.ch)), FIAN suisse ([www.fian-ch.org](http://www.fian-ch.org)), le CETIM ([www.cetim.ch](http://www.cetim.ch)) et la plateforme pour une agriculture socialement durable ([www.agrisodu.ch](http://www.agrisodu.ch)).

Berne, Genève, Lausanne, Lucerne et Undervelier, le 21 mai 2012

Personnes de contact:

Valentina Hemmeler Maïga (Uniterre): 079 672 14 07; [v.hemmeler@uniterre.ch](mailto:v.hemmeler@uniterre.ch)

Ester Wolf (Pain pour le prochain): 076 481 06 01; [wolf@bfa-ppp.ch](mailto:wolf@bfa-ppp.ch)